

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} juillet 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et de la Directrice chargée des politiques et Conseillère principale de Physicians for Human Rights, , ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne – au nom de l'Allemagne et de la Belgique – de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la situation au Moyen-Orient (Syrie), tenue le lundi 29 juin 2020. Les représentants de la République arabe syrienne et de la Turquie ont également fait des déclarations.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 2 avril 2020, adressée aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Chirstoph **Heusgen**



Annexe I

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

À la date de ce matin, les autorités gouvernementales syriennes ont confirmé 256 cas de maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie, dont neuf décès. Six cas ont été enregistrés dans le nord-est, dont un décès. C'est-à-dire que, depuis mon dernier exposé (voir S/2020/427), le nombre de cas enregistrés a été multiplié par plus de quatre. Fort heureusement, jusqu'à présent, le nombre total d'infections reste faible. Il faut toutefois lire ces chiffres avec prudence, car les tests restent extrêmement limités. À peine plus de 8 000 tests ont été effectués à ce jour. En outre, on peut évaluer l'ampleur des risques à venir à la lumière de ce qui s'est passé récemment ailleurs dans la région, notamment en Iran, en Arabie saoudite et tout particulièrement au Yémen.

L'ONU continue d'appuyer les efforts de préparation et de réponse à la COVID-19 dans toute la Syrie, y compris l'expansion des capacités de dépistage. Mais des lacunes importantes subsistent, notamment en matière d'équipements de protection individuelle, de fournitures pour la prise en charge des malades et de capacités d'isolement et de quarantaine.

Le système de santé syrien n'est pas prêt à faire face à une épidémie de grande ampleur. Il suffit de regarder le Yémen pour voir à quelle vitesse la COVID-19 peut faire s'effondrer un système de santé dévasté par des années de guerre. Même si le nombre d'infections enregistrées reste faible, la menace d'une épidémie plus large de COVID-19 aggrave le ralentissement économique et limite la réponse humanitaire. Cela pourrait avoir de graves conséquences dans toute la région, et pas seulement en Syrie.

C'est dans ce contexte que j'informerai le Conseil aujourd'hui au sujet de trois aspects : premièrement, le coût humain du ralentissement économique ; deuxièmement, la situation dans le nord-ouest de la Syrie ; et, troisièmement, la réponse humanitaire en cours en Syrie, y compris l'assistance fournie à travers les lignes de front.

Les prix des denrées alimentaires, des médicaments, du carburant et d'autres produits de base essentiels s'envolent partout dans le pays. La volatilité du taux de change a fait perdre plus de valeur à la livre syrienne au cours des six derniers mois que durant les neuf premières années de la crise.

Ce mois-ci, la Banque centrale a ajusté le taux de change officiel pour le faire passer de 704 livres à 1 256 livres par rapport au dollar des États-Unis, soit une dévaluation de 78 %. Le taux non officiel est tombé à son niveau le plus bas jamais enregistré, à 3 120 livres pour 1 dollar.

Les prix des denrées alimentaires ont atteint des niveaux sans précédent. La surveillance du marché effectuée par le Programme alimentaire mondial fait ressortir une augmentation de 200 % du prix du panier alimentaire moyen à l'échelle nationale depuis l'année dernière. Un nombre croissant de Syriens ne sont plus en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Nombre d'entre eux déclarent devoir s'endetter et manger moins pour pouvoir survivre. Comme je l'ai indiqué au Conseil en mai, le Programme alimentaire mondial estime que 9,3 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. C'est le niveau le plus élevé jamais enregistré en Syrie, et ce chiffre continue d'augmenter.

On estime que 4,6 millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes ont besoin d'une aide nutritionnelle – 3,7 millions en ont un besoin urgent. Nous

estimons que près d'un demi-million d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance – une condition susceptible d'avoir une incidence irréversible sur leur développement physique et cognitif. Dans tout le pays, les gens, qui luttent depuis maintenant neuf années de conflit dévastateur pour survivre, nous disent qu'ils ont aujourd'hui atteint leur point de rupture.

Je relève à nouveau les assurances données publiquement par les États-Unis et par l'Union européenne selon lesquelles leurs programmes de sanctions concernant la Syrie n'interdisent pas la circulation des fournitures humanitaires et ne concernent pas les médicaments et le matériel médical. Je me félicite de leur engagement à appliquer pleinement et rapidement les exemptions humanitaires. Je réitère l'appel du Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions qui peuvent compromettre la capacité des pays de faire face à la pandémie.

Je suis particulièrement préoccupé par la situation dans le nord-ouest, où l'on estime que 2,8 millions de personnes – 70 % de la population de la région – ont besoin d'une aide humanitaire. Le déplacement massif de près d'un million de personnes au début de cette année et les nouvelles difficultés économiques, aggravées par l'impact régional de la COVID-19, font que les civils du nord-ouest sont les plus vulnérables du pays.

Les familles déplacées représentent les deux tiers de la population actuelle du nord-ouest. La grande majorité des déplacés vivant dans des camps de fortune se concentre dans cette zone. Les camps de fortune sont ce que nous appelons des campements ou des installations informelles qui ne répondent même pas aux normes minimales d'urgence en matière d'hébergement, d'eau et d'assainissement. La semaine dernière encore, les pluies diluviennes et les inondations dans la province d'Idlib ont arraché plusieurs centaines de tentes et emporté le peu que possédaient encore ces personnes. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les taux de malnutrition aient augmenté ces derniers mois. Dans le nord-ouest, près de trois enfants de moins de 5 ans sur 10 souffrent d'un retard de croissance.

Dans le cadre des opérations transfrontières, autorisées par le Conseil en vertu de la résolution 2504 (2020), 1 781 camions d'aide sont entrés dans le nord-ouest de la Syrie en mai depuis la Turquie. La majorité de cette aide acheminée à travers les frontières est constituée de denrées alimentaires, en quantité suffisante pour nourrir 1,3 million de personnes par mois. Pourtant, de plus en plus d'enfants et de nourrissons arrivent dans les centres de nutrition en présentant des signes de malnutrition chronique et aiguë. Les mères qui arrivent dans ces centres disent que cela fait longtemps que les prix des denrées de base et des médicaments sont devenus inabordables et qu'elles ne dépendent plus que des colis alimentaires livrés par le mécanisme transfrontières. Certaines expliquent aussi qu'elles font cuire des herbes pour compléter les rations alimentaires. Tel est le degré de désespoir.

Je tiens à être clair sur ce point : les niveaux actuels d'aide fournie par le mécanisme transfrontières sont loin d'être suffisants. Le nord-ouest continue d'être confronté à une crise humanitaire majeure. L'opération transfrontières doit être renforcée. Le non-renouvellement de son autorisation signifierait l'arrêt de l'opération des Nations Unies actuellement en cours. Cela mettrait fin aux livraisons de colis alimentaires des Nations Unies et à l'appui fourni aux centres de nutrition ; ce qui se solderait par de nouvelles souffrances et des décès.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2020/576), des efforts continueront d'être faits pour acheminer une assistance à travers les lignes de front dans le nord-ouest. Cependant, il est simplement impossible, actuellement, de reproduire à l'identique l'aide acheminée à travers les lignes de front et l'aide acheminée au moyen des opérations transfrontières.

La planification progresse concernant une mission exigeant le franchissement de lignes de front à Edleb, qui est en attente depuis avril, lorsque les mouvements des Nations Unies dans le nord-ouest ont été interrompus par crainte de propager la COVID-19. La planification de nos opérations a désormais repris, et tient soigneusement compte de ces risques, ainsi que de la complexité des conditions de sécurité. Un concept d'opérations auquel nous sommes en train de mettre la dernière main va être communiqué aux parties.

Le rapport du Secrétaire général indique en outre que, pour poursuivre l'opération transfrontière, il faut renouveler l'autorisation permettant l'utilisation des postes-frontières de Bab el-Salam et de Bab el-Haoua durant 12 mois de plus. Ces deux postes-frontières sont nécessaires pour pérenniser l'acheminement. Bien que la capacité de transbordement de Bab el-Salam soit inférieure à celle de Bab el-Haoua, Bab el-Salam offre un accès direct à certaines zones septentrionales de la province d'Alep, qui accueillent parmi les plus forts taux de déplacés du pays. Quelque 1,3 million de personnes vivent dans la zone accessible depuis Bab el-Salam, et 62 % d'entre eux sont des déplacés.

J'en viens maintenant à l'opération d'aide massive en cours depuis l'intérieur du territoire syrien. Pour les quatre premiers mois de 2020, les opérations humanitaires à l'intérieur de la Syrie ont permis d'acheminer une aide humanitaire, y compris à travers les lignes de front vers le nord-est, à plus de 5,5 millions de personnes. Citons notamment une aide alimentaire pour 3,2 millions de personnes, un appui nutritionnel pour un demi-million d'enfants, de l'eau et des installations sanitaires critiques pour 1,3 million de personnes, 4 millions de procédures médicales et 2,5 millions de traitements médicaux.

En raison de la détérioration de la situation économique, nous avons étendu l'aide humanitaire en espèces. Depuis le début de l'année, plus de 40 millions de dollars en espèces et en bons ont été distribués à des personnes très vulnérables, notamment des personnes handicapées, des ménages monoparentaux et des personnes âgées.

L'UNICEF et les partenaires de l'éducation accompagnent également les élèves qui passent actuellement leurs examens nationaux dans tout le pays en préparant des centres d'examen sûrs et en mettant en place des mesures de prévention de la COVID-19. Des milliers d'élèves ont franchi les lignes de front pour rejoindre un quart de million de leurs pairs dans les zones gouvernementales, afin de passer les examens nationaux. Je présente tous mes vœux de succès aux étudiants qui se présentent actuellement à leurs examens dans toute la Syrie.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a envoyé par voie terrestre deux cargaisons de fournitures médicales dans le nord-est, et poursuit également des livraisons par voie aérienne. Cependant, plus de cinq mois après la suppression de Yaaroubiyé de la listes des points de passage autorisés, les articles médicaux de l'OMS n'ont pas été distribués dans la majorité des installations qui dépendaient jusqu'alors des approvisionnements transfrontières.

Comme le Secrétaire général l'a énoncé dans son examen des modalités d'acheminement de l'aide, en février dernier (S/2020/139), et le réaffirme dans son soixante-septième rapport sur la situation humanitaire en Syrie, il faudrait à la fois une plus grande assistance transfrontière et un plus grand accès à travers les lignes de front, afin de maintenir les niveaux récents et, de préférence, d'augmenter l'assistance humanitaire dans le nord-est du pays. Si les mesures voulues ne sont pas prises pour permettre un acheminement efficace de l'aide à travers les lignes de conflit, et si le Gouvernement syrien ou les pays voisins ne donnent pas leur aval en vue de l'utilisation de points de passage sûrs et logistiquement exploitables vers

le nord-est du pays, le Conseil de sécurité devra autoriser l'ONU et ses partenaires d'exécution à emprunter des points de passage supplémentaires.

Quelque 90 000 personnes se trouvent toujours dans des camps de déplacés surpeuplés dans le nord-est, notamment le camp de Hol. Environ 58 000 d'entre elles sont des enfants provenant de plus de 60 pays différents. La semaine dernière, la Haute-Commissaire Bachelet s'est dite préoccupée que des milliers de personnes ne puissent pas retourner dans leur pays dont ils sont ressortissants ou originaires. Je relaie son appel aux États pour qu'ils assument leurs responsabilités vis-à-vis de leurs ressortissants, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Nos opérations humanitaires en Syrie dépendent fortement de nos partenaires en première ligne, notamment les organisations non gouvernementales nationales et le Croissant-Rouge arabe syrien. J'appelle toutes les parties à faciliter l'accès humanitaire et à protéger tous les civils et les biens civils, y compris les travailleurs et les biens humanitaires, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

L'aide humanitaire que nous fournissons dans toute la Syrie dépend également de l'appui de la communauté internationale, notamment de l'aide apportée par les pays voisins qui accueillent des millions de réfugiés. Demain se tiendra la quatrième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, et nous y demanderons que ce soutien essentiel soit poursuivi.

Le 23 juin, la Fédération de Russie a informé l'ONU qu'elle entendait ne plus participer au système de notification humanitaire que l'ONU et ses partenaires humanitaires utilisent pour partager des informations avec les parties en conflit. Nous discuterons plus avant de cette situation avec nos partenaires humanitaires en Syrie et avec la Fédération de Russie. Le système de notification humanitaire sert à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire en toute sécurité en informant les parties en conflit des installations et des déplacements qui remplissent une fonction humanitaire. Qu'elles participent ou non au système de notification humanitaire, les parties au conflit restent liées par le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

La résolution 2504 (2020) du Conseil de sécurité expire dans 11 jours. Je conclurai donc en renouvelant l'appel du Secrétaire général, et les nombreux appels que j'ai moi-même lancés, à proroger l'autorisation du mécanisme transfrontières. Cette autorisation représente une bouée de sauvetage pour des millions de civils dans le nord-ouest de la Syrie. Nous ne pouvons pas les aider sans elle.

Annexe II

Déclaration de M^{me} Susannah Sirkin, Directrice chargée des politiques et Conseillère principale de Physicians for Human Rights

Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de lui présenter cet exposé sur la crise humanitaire en Syrie.

Le moment est historique pour les travaux du Conseil, qui est confronté à une pandémie et aux appels croissants en faveur d'un avenir de paix et de sécurité internationales, ancré dans le respect des droits de la personne, dans l'égalité et dans la justice pour toutes et tous. C'est cet esprit qui a donné naissance à l'ONU, et au Conseil, après la Seconde Guerre mondiale. La pandémie la plus importante depuis la fondation de l'Organisation constitue un appel urgent à la conscience du Conseil de sécurité.

Je m'appelle Susannah Sirkin. Je suis la Directrice chargée des politiques de Physicians for Human Rights, une organisation non gouvernementale internationale qui met la science et la médecine au service de la défense des droits de la personne. Nous documentons et recensons rigoureusement les violations du droit international humanitaire commises en Syrie depuis neuf ans.

Il y a un peu moins d'un an, j'ai présenté au Conseil un exposé sur les attaques perpétrées contre des travailleurs et des établissements de santé en Syrie, et sur les effets dévastateurs que ces crimes ont sur la santé et la vie des populations dans le pays (voir S/PV.8589). La crise humanitaire actuelle en Syrie est inextricablement liée au comportement du Gouvernement syrien tout au long du conflit. Certes, toutes les parties au conflit ont commis des violations, mais la destruction délibérée des installations de santé par le Gouvernement et la manière dont il a criminalisé les soins médicaux, dont il prend pour cible les professionnels de la santé et dont il contraint des millions de femmes, d'hommes et d'enfants au déplacement sont sans équivalent.

Aucun système de santé au monde n'a souffert d'être pris pour cible de manière plus violente ou plus systématique que le système syrien. Or, quand on tue un médecin, ce sont ses patients que l'on attaque. Quand l'on bombarde une clinique, c'est une communauté entière que l'on terrorise. Selon notre analyse, cela s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement syrien – briser l'esprit des Syriens qui s'opposent à ce régime brutal en réduisant à néant leur système de santé.

Depuis le début du conflit en 2011, c'est exactement ce qu'ont fait, encore et encore, le Gouvernement syrien et ses alliés, notamment la Fédération de Russie ces dernières années. Physicians for Human Rights a vérifié 595 attaques individuelles sur plus de 350 installations au cours de ces neuf terribles années. Cumulées, ces attaques sont constitutives de crimes contre l'humanité. C'est un bilan sombre et perturbant, qui remet en cause les devoirs du Conseil. Dans un contexte d'impunité généralisée, nous craignons que ce nombre ne continue d'augmenter, étant donné la fragilité du cessez-le-feu en cours et la récente flambée des hostilités dans le nord de Hama et le sud d'Idlib.

Notre monde a beaucoup évolué durant l'année écoulée. Toutefois, le comportement fondamental des parties au conflit est resté le même. Les Gouvernements syrien et russe, qui sont tous les deux représentés à la présente séance du Conseil, continuent avec cynisme de violer les lois et normes internationales pour gagner un avantage militaire.

L'impunité prospère là où la diplomatie a échoué. L'application véritable du principe de responsabilité pour la longue liste de crimes commis est pratiquement inexistante. L'image du Conseil de sécurité restera ternie par le fait qu'il demeure dans

l'incapacité de renvoyer les crimes commis dans le contexte du conflit syrien devant la Cour pénale internationale, l'institution essentielle de dernier recours lorsque la non-application du principe de responsabilité pour les crimes les plus graves connus de l'humanité est flagrante. Néanmoins, si le chemin menant à la justice peut être long, nous savons que de nouvelles occasions se présenteront d'appliquer le principe de responsabilité pénale. Au moment où nous parlons, les violations graves sont documentées par des tribunaux nationaux qui ont des compétences mondiales pour lancer davantage de poursuites et donner espoir aux survivants.

Au cours des quatre derniers mois, le monde a été bouleversé par la maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie a mis à l'épreuve jusqu'aux systèmes de santé les mieux équipés et a des conséquences sans précédent, n'épargnant aucun pays. Mais après des années de conflit, la population syrienne est plus exposée que les autres aux incidences de la COVID-19. Dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie, où répondre aux besoins sanitaires les plus élémentaires représente une tâche redoutable, la propagation de la COVID-19 serait catastrophique. Si le nombre de cas signalés reste faible, ce n'est qu'une question de temps avant que le virus pénètre dans les camps de personnes déplacées et les agglomérations densément peuplées de ces régions.

En dépit de la quantité record d'aide transfrontières acheminée vers le nord-ouest de la Syrie, les besoins humanitaires restent considérables et le système sanitaire est loin d'être assez solide ou suffisamment soutenu pour lutter efficacement contre une épidémie grave de COVID-19. La surpopulation, la malnutrition et le manque persistant d'eau, d'assainissement, de personnel médical qualifié et de ressources médicales essentielles – de l'oxygène aux équipements de protection individuelle –, tout porte à croire que le virus se propagera comme une traînée de poudre dans le nord-ouest du pays. Selon MedGlobal, en conséquence des déplacements et des attaques visant les soins de santé dans le nord-ouest de la Syrie, il n'y a que 0,14 médecin pour 1 000 personnes, alors que la moyenne est de 1,3 dans le reste du pays.

La situation dans le nord-est est également critique. Les pénuries de fournitures et de matériel médicaux dans une zone où résident 2 millions de personnes sont véritablement choquantes. Les pénuries se sont aggravées depuis que le Conseil a retiré de la liste des points de passage autorisés celui de Yaaroubiyé, qui permettait d'acheminer une aide sanitaire critique vers le nord-est du pays à partir de l'Iraq. Selon les organisations non gouvernementales présentes dans le nord-est, 11 installations sanitaires sont exposées à un risque imminent de fermeture ou de perturbation grave de leurs services, alors que 86 autres installations manquent de kits sanitaires essentiels qui étaient auparavant fournis par l'ONU via le point de passage de Yaaroubiyé.

Il est clair que l'aide acheminée à travers les lignes de front ne compense pas la perte de cette voie, en dépit d'améliorations récentes. Si le Conseil s'attend à ce qu'un gouvernement responsable du déclenchement et de la persistance d'une des pires crises humanitaires de notre époque fasse volte-face et facilite de bonne foi l'accès à l'aide, il se berce d'illusions.

Nos partenaires en Syrie nous ont avertis qu'ils manquent de ressources et qu'il est impossible de mettre en place des mesures d'atténuation efficaces dans des villes et des camps frontaliers surpeuplés. Ils nous ont mis en garde – comme ils ont mis en garde le Conseil de sécurité – contre l'effondrement imminent de leur système sanitaire fragile et contre le fait que des centaines de milliers de vies sont en jeu. Ces médecins, ces infirmiers et ces secouristes ont sacrifié des années de leur vie sous la menace des bombes et des balles, subissant des persécutions et des pertes inimaginables, pour sauver autant de vies qu'ils le peuvent. Comme nous l'a dit un médecin syrien,

« Nous avons connu 1 000 morts – des attaques chimiques et des barils d’explosifs et des roquettes et la faim et la torture et un temps glacial ».

Aujourd’hui, après neuf années d’un conflit brutal, physiquement et psychologiquement épuisés et privés des ressources les plus élémentaires pour se protéger et prendre soin de leurs patients, ils doivent affronter une de leurs plus dures épreuves à ce jour. « Tout ce que nous pouvons faire, c’est prier pour nos patients », nous a récemment dit un médecin d’une ville dans l’ouest d’Alep. Le Conseil sait qu’il peut et doit faire plus – plus pour aider ces travailleurs sanitaires, plus pour mettre des ressources cruciales à leur disposition et beaucoup plus pour les préparer à lutter contre une des pires menaces de santé publique que le monde ait connues au cours des 100 dernières années.

Dans ce contexte, nous appelons le Conseil de sécurité à permettre l’acheminement de l’aide humanitaire par tous les moyens possibles et à renouveler la résolution sur l’aide transfrontières pour garantir l’accès à une aide vitale pour les 4 millions de Syriens dans le besoin. Nous et un grand nombre d’autres organisations non gouvernementales appelons le Conseil à renouveler le mécanisme pour une période minimum de 12 mois, et à autoriser la réouverture du point de passage de Yaaroubiyé qui a été retiré par le Conseil en janvier de la liste des points de passage autorisés.

On ne soulignera jamais assez la nécessité d’une aide humanitaire efficace fondée sur des principes. Mais plus que tout, les civils et les travailleurs sanitaires syriens ont besoin d’un répit prolongé de la violence. Le Conseil de sécurité ne doit épargner aucun effort pour maintenir et élargir le cessez-le-feu existant.

En cette période historique, alors que nous sommes tous en train d’évaluer les vulnérabilités et les inégalités flagrantes dans nos pays, il est crucial que le Conseil de sécurité place l’humanité avant les querelles et les positions politiques. Le Conseil ne doit pas jouer avec la vie et la santé des Syriens. Nous et nos collègues qui nous efforçons de protéger la santé dans le monde entier implorons les membres du Conseil de faire ce qu’il faut, à savoir appuyer un cessez-le-feu national, qui est extrêmement urgent durant la pandémie de COVID-19 ; s’unir dans leur détermination à faire en sorte que l’aide parvienne aux civils dans le besoin, où qu’ils se trouvent ; et œuvrer de concert en vue de rétablir une paix durable au moyen d’une véritable application du principe de responsabilité en Syrie. Sinon, le bilan du Conseil de sécurité n’en serait que davantage terni.

Annexe III

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé, et je souhaite la bienvenue aux Ambassadeurs de la Syrie et de la Turquie à la présente séance. J'ai également écouté avec attention la déclaration de M^{me} Sirkin.

La Chine tient à exprimer sa préoccupation croissante face à la situation économique et humanitaire en Syrie. Nous sommes profondément préoccupés par la souffrance des civils dans tout le pays. Dans son dernier rapport (S/2020/576), le Secrétaire général partage également sa profonde préoccupation face à l'accélération du déclin économique et à son impact sur les prix des articles essentiels pour le peuple syrien.

Depuis le mois de juin de l'année dernière, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 200 %. La livre syrienne a atteint son plus faible niveau enregistré par rapport au dollar. Le Programme alimentaire mondial estime que 9,3 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire en Syrie. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) crée un problème supplémentaire. Le tableau général de la situation humanitaire en Syrie est sombre.

Le facteur principal de la crise économique et humanitaire en Syrie, ce sont les sanctions unilatérales. Le Secrétaire général a lancé un appel spécifique à la levée des sanctions qui réduisent la capacité des pays concernés à lutter contre la pandémie. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme se sont fait écho de cet appel mondial.

Les pays de la région ont également fait part de leur préoccupation concernant les sanctions imposées à la Syrie, arguant de ce que ces sanctions ont déjà eu des répercussions sur l'économie régionale. Nous exhortons une fois de plus les pays concernés à lever ces sanctions.

Des recherches et des analyses approfondies et convaincantes ont été effectuées, notamment par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), sur les conséquences humanitaires qui découlent des sanctions. Par exemple, les sanctions et les blocus économiques entraînent une augmentation du chômage, ainsi qu'une diminution des revenus des ménages pour les travailleurs et une réduction de l'apport nutritionnel pour les personnes à leur charge. Nous invitons l'OCHA à étudier de plus près les conséquences négatives des sanctions sur la situation humanitaire en Syrie et dans d'autres pays et à informer le Conseil de sécurité en lui présentant un examen complet sur la question.

Comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises, c'est au Gouvernement syrien qu'incombe au premier chef la responsabilité d'améliorer la situation humanitaire en Syrie, ainsi que de prévenir et d'enrayer la propagation de la COVID-19. Il ne peut s'y dérober. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans le cadre des opérations humanitaires menées à travers les lignes de front. En mai, l'Organisation mondiale de la Santé a acheminé par voie terrestre des fournitures médicales de Lattaquié vers le nord-est, en sus des livraisons qui se sont poursuivies par voie aérienne. Les organismes des Nations Unies et les parties concernées devraient s'attacher davantage à lever les obstacles aux opérations exigeant le franchissement des lignes de front et coopérer avec le Gouvernement syrien pour utiliser les points de passage sous son contrôle et avec son consentement.

En ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières, nous prenons note du fait que ces opérations restent nécessaires en Syrie,

même si les parties concernées ont des positions différentes sur le mécanisme transfrontières. Nous considérons que toute décision du Conseil de sécurité doit respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous sommes disposés à continuer de débattre de cette question avec les autres membres du Conseil.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les travailleurs humanitaires qui fournissent des services aux personnes dans le besoin, conformément aux principes directeurs de l'aide humanitaire d'urgence énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, la Chine soutient les appels au cessez-le-feu lancés par le Secrétaire général et son envoyé spécial et engage toutes les parties à saisir cette occasion pour renforcer le dialogue politique et la confiance mutuelle. En attendant, nous devons rester attentifs au fait que les groupes armés et les terroristes cherchent à profiter de cette période pour intensifier leurs attaques, comme le mentionne le rapport du Secrétaire général. Des efforts de lutte contre le terrorisme efficaces, concertés et ciblés doivent être mis en place.

Dernier point, mais non des moindres, je réaffirme la position ferme de la Chine concernant la nécessité d'appuyer le processus politique dirigé et pris en mains par les Syriens, ce qui est exactement ce que nous faisons tout en respectant pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Annexe IV

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé, et saluons le retour de M^{me} Susannah Sirkin au Conseil de sécurité.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage aux nombreux travailleurs humanitaires qui s'emploient à répondre aux besoins du peuple syrien et leur dire toute l'admiration que nous vouons à leur action. Il est manifeste pour la République dominicaine qu'à ce stade, le rôle le plus important que le Conseil de sécurité peut jouer est de faciliter le travail de ces véritables héros, afin qu'ils puissent accomplir leur mission en sauvant la vie de ceux qui ont enduré les conséquences de ce conflit, souffrant de négligence, de la faim, de déplacements, de la peur et maintenant, une fois de plus, d'une profonde incertitude.

La République dominicaine ne va pas répéter aujourd'hui ce que nous savons tous déjà sur la situation humanitaire de millions de Syriens. Mais arrêtons-nous néanmoins un instant pour réfléchir à ce que nous pouvons faire pour remédier à la situation, en nous préoccupant exclusivement des besoins des gens – loin des considérations politiques, des approches transactionnelles, du marchandage – juste les besoins des gens. Est-ce si difficile à faire ? Si nous adoptions exclusivement cette approche, il serait facile de protéger les services que les Syriens reçoivent par le biais du mécanisme transfrontières.

Prenons un exemple : l'insécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial a indiqué qu'il y a actuellement 9,3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire en Syrie. Dans le cadre du mécanisme transfrontières, rien qu'en 2020, l'ONU a acheminé à 56 974 ménages vivant dans le nord-ouest du pays une aide visant à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, mais aussi à protéger et à développer les actifs de production agricole et animale, y compris pour les personnes déplacées. Assurer la continuité de la production alimentaire et veiller à ce que les produits agricoles et les aliments d'origine animale soient abordables et disponibles en quantités suffisantes à l'échelle locale est également une contribution importante à la prévention de la malnutrition des populations urbaines et rurales vivant dans le nord-ouest de la Syrie, en particulier les femmes et les enfants. Cet appui crucial comprend le renforcement des capacités des agriculteurs et des partenaires locaux ainsi que la fourniture de services de santé animale.

Le mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide en Syrie n'est donc pas seulement une question d'entrepôts, de caisses, de camions et de livraison d'aide. Il appuie la subsistance et l'avenir de centaines de milliers de personnes vivant dans les zones rurales. Il permet aux femmes et aux enfants d'avoir accès à des services de santé, d'éducation et de protection qui ne leur seraient pas accessibles autrement. De fait, M^{me} Sirkin vient de parler des conséquences dévastatrices du conflit sur les soins de santé. En bref, le mécanisme transfrontières permet aux gens de faire face aux effets ravageurs du conflit et de remédier à notre incapacité collective de résoudre le conflit par des moyens pacifiques.

Il n'y a pas de substitut au mécanisme transfrontières – pas maintenant, et du moins pour la République dominicaine, pas avant que nous puissions avoir l'assurance que l'aide peut être acheminée en temps voulu et durablement par-delà les lignes de front dans le nord-ouest et le nord-est du pays. Nous devons avoir l'assurance que l'accès à travers les lignes de front s'accompagne d'évaluations indépendantes et impartiales des besoins, aboutissant à une aide humanitaire fondée sur des principes. Ce n'est qu'alors que nous pourrons, comme nous l'avons dit précédemment, passer

à une approche de complémentarité mutuelle de toutes les modalités, ce qui est, bien sûr, le meilleur scénario compte tenu des besoins urgents et immenses des Syriens. Une seule modalité n'est tout simplement pas suffisante.

Nous réaffirmons notre position selon laquelle, étant donné les conséquences possibles de la maladie à coronavirus dans le nord-est, une réautorisation temporaire de l'utilisation du point de passage de Yaaroubiyé est nécessaire. Nous sommes également déterminés à continuer d'œuvrer au renouvellement pour 12 mois du mécanisme d'assistance transfrontière dans le nord-ouest du pays afin d'appuyer les procédures de programmation et de passation de marchés qui précèdent une opération aussi massive. Cet objectif est basé sur les besoins croissants de la population, y compris ceux qui restent déplacés. Dans ce contexte, nous voudrions également mentionner la précarité de la situation en matière de sécurité.

Unissons nos efforts et prenons des décisions axées sur les personnes. C'est entre nos mains. Faisons ce que nous avons à faire.

Annexe V

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'exprime ma gratitude à tous les travailleurs humanitaires qui se trouvent en première ligne en Syrie. Je remercie également de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Lowcock et M^{me} Sirkin.

Il est encourageant d'entendre que le nombre de cas de maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie n'a pas explosé. Néanmoins, comme nous le savons et l'avons entendu aujourd'hui encore, en raison de l'absence de tests, les chiffres ne nous disent pas tout et la situation pourrait rapidement changer en l'espace de quelques jours. Les personnes les plus vulnérables face au virus sont celles qui vivent dans les camps surpeuplés de personnes déplacées. Un accès sans entrave à ces zones est crucial pour monter une réponse efficace à l'épidémie de COVID-19 et aux besoins humanitaires.

Si le virus a été endigué pour l'heure, d'autres problèmes subsistent. Le retrait possible de la Fédération de Russie de l'accord de déconfliction de l'ONU est un signe inquiétant, car il accroît le risque d'escalade. Le fait de se désengager d'une solution pacifique confirme aussi les conclusions de la commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général, qui a clairement établi que le régime syrien et ses alliés ont attaqué sciemment des sites humanitaires à proximité d'Edleb et ailleurs. Nous condamnons ces attaques et appelons la Russie à recommencer à coordonner ses opérations avec l'ONU et les autres parties sur le terrain dans le cadre du mécanisme de déconfliction. Mieux vaut 10 ans de négociations qu'un seul jour de guerre.

Compte tenu des difficultés, l'Estonie appuie tous les efforts de la Belgique et de l'Allemagne, les corédacteurs sur le volet humanitaire, pour renouveler le mandat du mécanisme transfrontalier. Il est clair que des modalités à la fois transfrontalières et à travers les lignes de front sont nécessaires pour atteindre tous les Syriens. Les membres du Conseil ne peuvent pas non plus ignorer le besoin urgent d'aide dans le nord-est de la Syrie. Par rapport à l'année dernière, seul un tiers des installations reçoivent l'équipement et les médicaments dont elles ont besoin. Il nous faut une solution durable. Autoriser à nouveau le passage par le poste frontière de Yaaroubiyé pour les livraisons transfrontalières est la réponse la plus efficace, mais d'autres solutions pourraient être envisagées. Nous ne pouvons pas rester indifférents à la souffrance des habitants de cette vaste zone.

Enfin, tant que le Gouvernement syrien se dérobera à ses responsabilités et refusera de s'engager réellement dans le processus politique, les sanctions économiques de l'Union européenne resteront en vigueur. Ces mesures sont là par souci de justice et pour forcer le régime à choisir la paix plutôt que la destruction de son pays, comme l'a si bien décrit M^{me} Sirkin tout à l'heure. C'est également un impératif dans le contexte de la quatrième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est ouverte aujourd'hui. Nous tenons à rappeler qu'ensemble, l'Union européenne et les États-Unis assurent environ 90 % du financement de l'aide des Nations Unies destinée aux Syriens.

Annexe VI**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original: anglais et français]

Je tiens tout d'abord à remercier M. Lowcock et M^{me} Sirkin pour leurs présentations.

Comme ils l'ont rappelé, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ne cesse d'accroître les besoins humanitaires, de même que la crise économique en Syrie – qui résulte de la corruption et d'une gestion désastreuse, dans un pays où plus de 11 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire. Seul un cessez-le-feu national, immédiat et durable, sous l'égide des Nations Unies, permettra de protéger la population civile. Cela est indispensable alors que la trêve russo-turque dans le nord-ouest reste fragile.

Nous ne le répéterons jamais assez : le respect du droit international humanitaire est une obligation qui s'impose à toutes les parties. Je pense notamment à la protection des civils, y compris du personnel humanitaire et médical et de leurs infrastructures. À cet égard, nous regrettons vivement la décision de la Russie de se retirer du mécanisme de déconfliction.

Toutes les parties, en particulier le régime syrien, doivent garantir l'accès humanitaire. Le mécanisme d'aide humanitaire transfrontalière n'a jamais été aussi indispensable, tant dans le nord-ouest que dans le nord-est. L'aide à travers les lignes de front est largement insuffisante pour répondre aux besoins. Dans tous les cas, elle n'offre pas toutes les garanties nécessaires d'impartialité et de transparence. Un renouvellement pour 12 mois du mécanisme transfrontalier, comme le demande le Secrétaire général, est donc indispensable. La France apporte son plein soutien au projet de résolution élaboré par l'Allemagne et la Belgique, prévoyant notamment la réouverture pour une première période de 6 mois du point de passage de Yaaroubiyé, qui répond pleinement à ces impératifs humanitaires.

J'appelle l'ensemble des membres du Conseil à faire preuve d'unité et de responsabilité. Il faut cesser d'instrumentaliser l'aide humanitaire. Ne prenons pas la population syrienne en otage. L'Union européenne et ses États membres sont les principaux contributeurs d'aide humanitaire, quels que soient ses bénéficiaires, avec plus de 18 milliards d'euros alloués au peuple syrien depuis 2011. La quatrième Conférence de Bruxelles le confirmera à nouveau. La France continuera par ailleurs à soutenir fermement tous les efforts visant à prévenir et à punir les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Enfin, seule une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015) permettra de mettre un terme à la tragédie humanitaire et de stabiliser durablement le pays. Notre priorité collective aujourd'hui est de parer à l'urgence et de répondre aux besoins humanitaires immenses en Syrie, avant d'envisager toute activité de développement. Nous y contribuons partout en Syrie. Tant qu'un processus politique crédible n'est pas fermement engagé, la France et l'Union européenne ne financeront pas la reconstruction. Enfin, les membres du Conseil connaissent nos positions sur la levée des sanctions et la normalisation, positions qui demeurent inchangées.

Annexe VII

Déclaration de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je fais la présente déclaration au nom des corédacteurs sur le volet humanitaire, c'est-à-dire la Belgique et l'Allemagne. Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé. Nous remercions également M^{me} Susannah Sirkin d'être des nôtres aujourd'hui pour nous éclairer sur la situation du personnel et des établissements de santé en Syrie. Nous la remercions de sa déclaration très percutante.

La destruction des établissements de santé et le manque de personnel de santé constituent un gigantesque défi humanitaire en temps normal ; mais en temps de pandémie, il est fort probable que cela provoque une nouvelle catastrophe.

Nous remercions l'organisation Physicians for Human Rights de continuer à réclamer l'application du principe de responsabilité et à demander des comptes aux parties belligérantes. Nous devrions tous œuvrer de concert pour limiter l'impact de la guerre sur les civils et essayer d'affiner les mécanismes de protection existants, tels que le système de notification humanitaire. Il importe de souligner que les parties qui se retirent de ce mécanisme restent liées par le droit international humanitaire.

Comme nous venons de l'entendre de la bouche de M. Lowcock, la crise humanitaire en Syrie se poursuit à une échelle effroyable. La demande d'aide humanitaire ne diminue pas. Au contraire, les neuf années de guerre, le comportement irresponsable des autorités syriennes, la maladie à coronavirus et son impact économique ainsi que la crise au Liban font que de plus en plus de Syriens sombrent dans la pauvreté. Le Programme alimentaire mondial a récemment indiqué que 1,4 million de Syriens supplémentaires se sont retrouvés en situation d'insécurité alimentaire depuis le début de l'année.

Aujourd'hui et demain, les partenaires internationaux se réuniront pour la quatrième Conférence de Bruxelles, et de nouvelles promesses seront faites pour soutenir l'avenir de la Syrie et de la région. Demain, les donateurs montreront que le monde se soucie de la situation, que le peuple syrien n'est pas oublié. L'Allemagne et la Belgique, les corédacteurs sur le volet humanitaire, sont des donateurs importants et nous poursuivrons nos efforts pour alléger les souffrances du peuple syrien.

Mais le problème n'est pas seulement un problème de financement. C'est aussi – et peut-être surtout – un problème d'accès. L'aide humanitaire ne sert pas à grand-chose si les personnes qui en ont le plus besoin ne sont pas facilement accessibles. C'est pourquoi les corédacteurs sur le volet humanitaire appellent leurs chers collègues à coopérer en toute bonne foi. Les membres du Conseil de sécurité doivent travailler ensemble au renouvellement de la résolution 2504 (2020). La vie de millions de Syriens dépend de l'aide acheminée depuis la Turquie et l'Iraq.

Il y a six semaines, à la dernière visioconférence sur la situation humanitaire en Syrie, M. Lowcock a demandé aux membres du Conseil de sécurité une décision rapide, déclarant que « cette décision ne peut reporter à la dernière minute. Trop de vies sont en jeu » (S/2020/427, p.3).

Les corédacteurs ont entamé très tôt attendre le processus de consultation, procédant de manière inclusive et transparente. De plus, quand on compare le dernier rapport bimestriel du Secrétaire général (S/2020/576), publié il y a quelques jours, aux précédents, on constate que les recommandations sont exactement les mêmes. En ce qui concerne le nord-ouest, la recommandation est de renouveler la résolution 2504 (2020) pour 12 mois supplémentaires car ne pas le faire reviendrait à rompre ce lien vital pour des millions de civils et parce qu'il est tout simplement

impossible de le reproduire à l'identique avec une aide acheminée à travers les lignes de front. Quant au nord-est, il faudrait à la fois une plus grande assistance transfrontière et un plus grand accès à travers les lignes de front, afin de maintenir les niveaux d'aide humanitaire.

Nous savons tous, et M. Lowcock l'a très bien expliqué, qu'une opération humanitaire comme celle qui est en cours aux postes-frontières de Bab el-Salam et Bab el-Haoua, dans le nord-ouest de la Syrie, nécessite des semaines voire, souvent, des mois de préparation. Les opérations ont atteint un niveau record. Retarder le processus compromet la capacité des organisations humanitaires de sauver des vies.

Au début de ces négociations, nous nous sommes promis de faire mieux cette fois-ci. Certes, le mécanisme transfrontières est censé être temporaire. Certes, l'aide nécessitant le franchissement des lignes de front est de plus en plus importante. Mais la réalité sur le terrain est que cette aide est loin d'avoir atteint le niveau requis pour répondre aux vastes besoins humanitaires. Cela signifie que le mécanisme transfrontières n'a rien perdu de sa pertinence et est plus nécessaire que jamais, qu'il le restera encore pendant un certain temps. Nous ne devons pas nous laisser fourvoyer par des considérations politiques ou militaires. Concentrons-nous plutôt sur l'essentiel : une aide humanitaire qui sauve des vies.

Je voudrais ajouter quelques observations à titre national. J'ai déjà évoqué l'importance de la conférence de Bruxelles qui se tiendra demain. Le Ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas, assistera à la conférence et annoncera contribution allemande. Notre appui au peuple syrien a été inébranlable. L'Allemagne a promis plus de 1,6 milliard de dollars en 2019. Les besoins de la population syrienne sont plus importants encore en 2020. Nous en tiendrons compte, et appelons les autres pays à faire de même.

Au total, l'aide allemande s'élève à plus de 10 milliards de dollars depuis 2012. Plus de 700 000 réfugiés syriens vivent en Allemagne. Nous nous soucions véritablement du peuple syrien. La démarche allemande est purement humanitaire. C'est pourquoi nous sommes profondément attachés au renouvellement de la résolution sur le mécanisme transfrontières. En outre, nous ne devons pas oublier d'épauler les pays voisins. Il est grand temps de faire cesser ceux qui livrent la guerre en Syrie.

Annexe VIII

Déclaration de la Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et M^{me} Susannah Sirkin de leurs exposés.

Alors que la situation économique en Syrie continue de se détériorer et que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) augmente encore le risque qui pèse sur les moyens de subsistance de millions de Syriens, ma délégation estime qu'un effort massif pour répondre aux besoins humanitaires de la population en Syrie est, aujourd'hui plus que jamais, absolument impératif.

Comme l'a mentionné M. Lowcock, le Programme alimentaire mondial estime qu'environ 9,3 millions de personnes en Syrie sont en situation d'insécurité alimentaire et que 11,1 millions ont besoin d'une aide humanitaire – un besoin aigu pour 4,7 millions d'entre elles. Ces chiffres sont profondément perturbants. Ils représentent des hommes, des femmes et des enfants, et des personnes âgées ou handicapées, qui luttent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Par conséquent, les efforts pour sauver des vies en Syrie doivent se poursuivre.

Ma délégation souhaite s'appesantir sur les points suivants.

Premièrement, nous convenons avec le Secrétaire général qu'il faudra continuer d'acheminer une aide à grande échelle à travers la frontière pour satisfaire les énormes besoins humanitaires dans le nord-ouest. Nous soulignons que l'utilisation des postes-frontières de Bab el-Salam et Bab el-Haoua est une bouée de sauvetage pour des millions de civils et que l'ONU n'a pas d'autres moyens de parvenir jusqu'à eux.

Cette année, ce sont en moyenne 1 350 camions d'aide humanitaire qui, chaque mois, ont franchi frontière jusqu'en Syrie, le nombre le plus élevé ayant été atteint le mois dernier grâce à cette opération transfrontière. Nous notons que l'opération est capable d'intensifier ses activités à mesure que la crise s'aggrave et que les besoins de la population augmentent. Il est donc nécessaire, comme le recommande le Secrétaire général, de renouveler l'autorisation du mécanisme transfrontières pour une période supplémentaire de 12 mois afin de garantir la poursuite de cette assistance vitale.

Nous encourageons tous les collègues à être unis et à trouver un consensus, en tenant compte de ce qui importe le plus : sauver des vies humaines. Ma délégation encourage l'ONU à continuer de collaborer avec ses partenaires et les autres parties concernées pour faire en sorte que les dispositifs d'application du principe de responsabilité et le Mécanisme de surveillance des Nations Unies soient appliqués.

Deuxièmement, l'incidence de la fermeture du poste-frontière de Yaaroubiyé doit être amortie. Nous notons que l'aide acheminée dans le nord-est n'a pas suffi pour répondre aux besoins qui étaient auparavant satisfaits grâce au point de passage de Yaaroubiyé. Ma délégation encourage les membres du Conseil à discuter de cette question avec sagesse, en prenant en considération les millions de personnes dans le besoin dans toute la Syrie.

Enfin, il est urgent de s'occuper des groupes vulnérables à la COVID-19. Je tiens à mettre en avant le risque et l'impact de la COVID-19, en particulier pour les groupes vulnérables en Syrie. Nous avons pris bonne note de ce que M. Lowcock a évoqué, à savoir que les systèmes et installations de santé sont déjà fragiles dans de nombreuses parties de la région, notamment en Syrie et que, par conséquent, il faut que la communauté internationale les renforce, en particulier en cette période marquée par la COVID-19.

Le surpeuplement des camps dans certaines régions de Syrie, dans lesquels les installations médicales et sanitaires font défaut, accélère la propagation de la pandémie sur ces sites. Nous apprécions donc l'appui inentamé de l'ONU pour accompagner la préparation et la riposte à la COVID-19 dans toute la Syrie et nous l'encourageons à redoubler d'efforts pour aider les groupes vulnérables. Nous exhortons toutes les parties au conflit à coopérer et à fournir à l'ONU et à ses partenaires humanitaires tout l'accès nécessaire pour l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier jusqu'aux camps de déplacés.

En cette période difficile, non seulement le peuple syrien a besoin d'une aide humanitaire accrue, mais il aspire également à une période de calme durable dans tout le pays. Nous appelons toutes les parties à respecter l'appel du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial à un cessez-le-feu national. Nous ne pouvons pas nous permettre que la violence et les tensions s'intensifient encore. Nous exhortons toutes les parties au conflit à honorer l'obligation qui leur incombe, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils et les infrastructures civiles.

Annexe IX

Déclaration de la Mission permanente du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais, pour commencer, remercier pour leurs exposés de grande qualité le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, ainsi que la Directrice chargée des politiques de l'organisation non gouvernementale Physicians for Human Rights, Susannah Sirkin. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport sur la situation humanitaire en Syrie (S/2020/576).

Malheureusement, cette situation complexe poursuit sa détérioration. Étant donné que le système de santé du pays est déjà affaibli par plusieurs années d'insécurité, il est à craindre que la maladie à coronavirus (COVID-19) se propage rapidement, en particulier dans les camps de déplacés, où la distanciation physique et les normes d'hygiène peuvent difficilement être garanties.

Néanmoins, nous sommes heureux de constater que la Syrie a jusqu'à présent recensé un nombre faible de cas de COVID-19 et qu'elle poursuit ses efforts pour distribuer les fournitures et équipements médicaux nécessaires pour aider à en limiter la propagation. À cet égard, nous saluons les efforts de l'Organisation mondiale de la Santé et de toutes les organisations nationales et internationales pour prévenir la propagation de la COVID-19 en Syrie, en particulier dans les zones touchées par le conflit. Le Niger félicite également le Gouvernement syrien de continuer à collaborer avec l'ONU et d'autres organisations afin d'assurer l'aide humanitaire dans le cadre du mécanisme d'acheminement de l'aide à travers les frontières et les lignes de front. Ma délégation appelle le Gouvernement et les organisations humanitaires à renforcer leur coopération et à redoubler d'efforts pour protéger les Syriens dans toutes les régions du pays.

Cependant, le Niger reste préoccupé par les informations faisant état d'une situation humanitaire inacceptable pour les femmes et les enfants victimes des combats entre groupes armés ainsi que par le sort et le bien-être des nombreux détenus dans les deux camps. À cet égard, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux belligérants afin qu'ils informent les familles des détenus de leur sort dans des délais raisonnables.

Nous réitérons donc également notre appui à l'appel, lancé le 18 mai par l'Envoyé spécial Pedersen, à « [d]es libérations à grande échelle et unilatérales ainsi que des mesures plus significatives sur les personnes portées disparues » (S/2020/420, p.3).

La détérioration de l'économie syrienne en raison de la guerre et la dévaluation récente de la livre syrienne compliquent davantage les conditions de vie déjà précaires de la population. Les pénuries et la flambée des prix de certains articles essentiels, notamment les denrées alimentaires, au cours des dernières semaines menacent la capacité de nombreuses familles syriennes à subvenir à leurs besoins. Selon le Programme alimentaire mondial, 9,3 millions de personnes sont actuellement touchées par l'insécurité alimentaire en Syrie.

Le Niger réitère qu'il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour garantir l'accès aux vivres, aux fournitures médicales essentielles et à l'aide médicale dans le contexte de la COVID-19, et il se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général fin mars en faveur de la suspension des sanctions économiques imposées à ce pays.

Le Conseil de sécurité doit trouver une solution permanente et sûre au problème de l'acheminement de l'aide humanitaire vers le nord-est et le nord-ouest

de la Syrie. Toutefois, dans l'intervalle, le mécanisme d'acheminement de l'aide à travers les frontières et les lignes de front reste la seule planche de salut pour des millions de Syriens dans le besoin. À cet égard, nous attendons avec impatience le renouvellement de la résolution 2504 (2020) en juillet, sur une base consensuelle et non politisée.

Pour terminer, que nous parlions de questions humanitaires, politiques ou d'armes chimiques, le respect de la souveraineté de la Syrie et la pleine participation de son gouvernement à tous les processus sont essentiels en vue de trouver une solution durable à la crise. Ma délégation appelle donc les membres du Conseil à mettre de côté leurs différends et à consentir aux compromis nécessaires afin que nous puissions aider les Syriens à clore ce chapitre douloureux de l'histoire de leur pays.

Annexe X

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions Mark Lowcock de son exposé. Nous avons également écouté avec attention la diatribe de M^{me} Sirkin.

Une fois de plus, nous parlons de la situation humanitaire en Syrie. Une fois de plus, certains membres du Conseil nous assurent que le mécanisme transfrontalier est la solution magique aux problèmes humanitaires en Syrie – ce mécanisme qui est en réalité devenu un outil politique pour tracer des lignes de division à l'intérieur de la Syrie. Ils oublient pourtant de mentionner qu'il est non seulement incompatible avec le droit international et les principes humanitaires, mais qu'il n'a par ailleurs jamais fonctionné conformément à la résolution 2165 (2014). Nous l'avons mentionné à maintes reprises, mais nous avons tout simplement été ignorés. Ce qui est encore plus perturbant, c'est que le mécanisme transfrontalier est utilisé comme levier contre les livraisons à travers les lignes de front ainsi que comme prétexte et excuse pour ne pas œuvrer sérieusement à l'acheminement de fournitures humanitaires depuis l'intérieur de la Syrie. Selon nous, cela s'apparente à du sabotage, et ce n'est pas un simple slogan. Nous avons des faits concrets que nous pouvons présenter.

Nous accueillons avec satisfaction la mission d'évaluation conjointe de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien dans l'ouest d'Alep. Nous voudrions en entendre davantage concernant la situation sur le terrain et ce qu'il reste après que les terroristes aient été repoussés de là-bas. Quels sont les plans du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en vue de contribuer au développement de cette zone ? Nous voudrions également entendre parler de l'acheminement à travers les lignes de front en direction de Daret Izzé et Atareb, dans le nord-ouest de la Syrie, qui a été approuvé par Damas mais n'a pas été effectué par l'ONU au prétexte du risque de propagation du coronavirus depuis les zones contrôlées par le Gouvernement vers Edleb. Il n'y a que 255 cas recensés en Syrie. Si l'on suit cette logique, nous aurions peut-être dû arrêter les livraisons d'aide humanitaire en direction d'Edleb depuis les territoires touchés par le coronavirus d'où elles proviennent ?

Nous avons entendu l'évaluation qu'a faite M. Lowcock de la situation générale dans le nord-est de la Syrie, notamment dans le camp de Hol. Nous souhaiterions également entendre parler de la situation dans le camp de Roukban et en apprendre davantage sur les cinq camions commerciaux qui ont livré des marchandises au marché local de Roukban.

Nous espérons que le Secrétaire général adjoint Lowcock évaluerait l'impact de la loi César du Gouvernement américain sur la situation humanitaire en Syrie et sur la vie des Syriens ordinaires. Il est difficile de comprendre comment ces mesures se rapportent à l'objectif avoué de garantir les meilleures options pour l'aide humanitaire. Que l'on n'essaye pas de nous convaincre que les sanctions et les mesures coercitives unilatérales mises en place par les pays occidentaux contre la Syrie n'ont aucune incidence sur l'action humanitaire. Ces assurances sont hypocrites. Leurs dispenses et dérogations ne marchent pas. D'un côté, ils promeuvent l'aide humanitaire, avant tout par l'intermédiaire du mécanisme transfrontalier, et de l'autre, ils étouffent les Syriens ordinaires.

Je ne puis que regretter que le rapport du Secrétaire général sur les questions humanitaires (S/2020/401) contienne un appel à coopérer avec le prétendu Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables – une structure

illégal qui a été mise en place pour incriminer la Syrie. Mark Lowcock a salué le mouvement lancé par les étudiants syriens dans le pays pour obtenir leurs diplômes. Cependant, il a omis de mentionner que 2 000 d'entre eux n'ont pu quitter Edleb car les terroristes les en ont empêchés.

En ce qui concerne la conférence des donateurs de Bruxelles, nous avons pris connaissance du rapport financier de la Commission européenne. Les statistiques sont impressionnantes, mais elles ne sont pas très transparentes au sujet des bénéficiaires de cette aide. Qui sont exactement ces bénéficiaires en Syrie ? Quels Syriens bénéficient de cette aide ? Nous soulignons une fois de plus que l'organisation à Bruxelles de conférences sur la Syrie sans la Syrie est, pour le moins, contestable.

De nombreux membres du Conseil ont parlé du mécanisme de déconfliction en Syrie. À cet égard, nous tenons à souligner que ce mécanisme était un arrangement volontaire. Il ne repose ni sur un mandat du Conseil de sécurité ni sur aucun autre fondement légal.

Nous avons souligné à maintes reprises les lacunes du mécanisme. Nous avons été systématiquement ignorés. Une de ses principales lacunes est que les informations fournies par l'OCHA proviennent de sources inconnues et non identifiées. Elles ne peuvent être vérifiées. Dans le même temps, nos propres enquêtes ont prouvé de façon répétée que certains sites de déconfliction ont en réalité été utilisés comme quartiers généraux ou comme caches par les terroristes et qu'on ne pouvait de ce fait pas leur accorder un statut humanitaire. En septembre dernier, nous avons organisé une activité spéciale à l'intention des médias au Siège de l'ONU, durant laquelle nous avons démontré clairement les insuffisances de ce mécanisme.

Les informations fournies ont été utilisées par les terroristes et leurs partisans pour tromper délibérément l'ONU et la communauté internationale. Elles ont donné lieu à de multiples fausses accusations selon lesquelles des sites civils auraient été bombardés par la Syrie ou la Russie. Le fonctionnement du mécanisme de déconfliction était un des prétextes invoqués pour créer la Commission d'enquête. Les conclusions de cette commission ont confirmé les lacunes du mécanisme. Le Ministère russe de la défense a été contraint d'utiliser ses ressources pour enquêter sur les conclusions de la Commission d'enquête et fournir ses propres conclusions. Nous les communiquerons au Conseil.

Il est également difficile de comprendre pourquoi le Gouvernement syrien n'a pas participé directement aux activités du mécanisme. Les représentants russes à Damas, Genève et New York n'accepteront plus aucune liste d'objectifs de déconfliction. Nous suggérons qu'à partir de maintenant, l'OCHA règle la question des sites de déconfliction avec le Gouvernement syrien. Ce serait la bonne façon de procéder.

La Russie respecte et continuera de respecter les obligations qui lui incombent au titre du droit international humanitaire. Nous avons souligné à maintes reprises que l'armée de l'air russe utilise un système efficace de vérification des cibles qui exclut la possibilité que des sites civils soient visés. Je dis cela pour rassurer ceux qui craignent que les livraisons humanitaires en Syrie ne deviennent désormais des cibles. Ce n'est pas vrai. La Russie ne frappe jamais les convois civils. Notre étroite coordination avec le Gouvernement syrien, qui d'ailleurs approuve toutes les livraisons d'aide, fournit des garanties supplémentaires.

J'ai une question rhétorique à poser. Je n'ai pas le souvenir d'une plainte formulée par les organismes des Nations Unies concernant les défaillances du mécanisme de déconfliction à Raqqa, Baghouz ou Hajin. Cependant, aujourd'hui, nous entendons parler de la terrible situation du système de santé dans le nord-est de

la Syrie. Savons-nous pourquoi ? Parce que Raqqa, par exemple, a été rasée avec tous ses hôpitaux. Combien de commissions d'enquête ont alors été créées par l'ONU ?

Nous aimerions également que l'OCHA nous fasse le point sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le respect du droit international humanitaire et la facilitation de l'aide humanitaire, signée par certains groupes d'opposition armés sous ses auspices. Comment ces groupes armés la respectent-ils et quels sont ces groupes ? Et comment l'ONU surveille-t-elle la mise en œuvre de leurs engagements ?

Pour terminer, qu'il me soit permis de répéter que nous devons dépolitiser le dossier humanitaire syrien, de même que le dossier syrien dans son ensemble, et veiller à ce que l'aide humanitaire soit fournie en Syrie conformément aux principes humanitaires.

Annexe XI**Déclaration de M^{me} Diani Jimesha Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie à mon tour le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et M^{me} Sirkin de leurs exposés.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reste alarmé par la situation humanitaire catastrophique en Syrie, qui a été exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'ampleur et la complexité de la crise continuent de démontrer l'urgence de renforcer la réponse humanitaire, qui constitue une bouée de sauvetage pour des millions de Syriens. À cet égard, nous réaffirmons notre appui aux mécanismes d'accès les plus optimaux, toutes modalités confondues, afin de garantir la fourniture rapide, ininterrompue et directe de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin.

La détérioration rapide de la situation économique de la Syrie est également très préoccupante. Des millions de personnes sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire et les produits de première nécessité sont devenus un luxe inaccessible. La Syrie ne peut pas continuer à subir les pressions des sanctions unilatérales, qui sapent également l'action qu'elle mène pour lutter contre la COVID-19 et en atténuer les effets. C'est pourquoi nous renouvelons nos appels à la levée de toutes les mesures coercitives unilatérales pour aider le pays à faire face à des défis apparemment insurmontables.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/576) note que la station d'alimentation en eau et l'approvisionnement en électricité d'Alouk ont été perturbées à plusieurs reprises en avril et mai. Des milliers de personnes résidant dans des camps surpeuplés et des établissements informels en sont fortement tributaires. Les nombreuses interruptions réduisent considérablement la capacité de gérer la pandémie en prenant les précautions d'hygiène de base et privent les plus vulnérables d'un service essentiel. Nous exhortons toutes les parties à œuvrer de concert pour assurer un approvisionnement durable en eau aux civils dans le besoin.

Dans le nord de la Syrie, les groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité continuent de représenter une menace considérable, ce qui nécessite la mise en place d'opérations antiterroristes coordonnées et ciblées. Toutefois, nous rappelons que ces efforts doivent respecter pleinement les obligations découlant du droit international.

Avant tout, le bien-être du peuple syrien est primordial. Les hostilités infligent des souffrances aux civils, détruisent les infrastructures essentielles et entravent la fourniture de l'aide humanitaire vitale. Nous engageons vivement les parties au conflit à continuer de faire preuve d'un maximum de retenue et à apaiser les tensions. Le cessez-le-feu dans le nord-ouest doit être préservé et une cessation des hostilités à l'échelle nationale doit être recherchée.

La situation humanitaire de la Syrie est inextricablement liée à son processus politique. Sans une solution politique qui respecte pleinement la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, le conflit se poursuivra et la situation humanitaire ne fera que s'aggraver. La priorité doit être donnée à la coopération afin d'atteindre les objectifs énoncés dans la résolution 2254 (2015) et de ramener la paix et la stabilité en Syrie.

Annexe XII

Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, de son exposé opportun sur la situation humanitaire en Syrie. Nous prenons également note de l'exposé présenté par la Directrice chargée des politiques et Conseillère principale de Physicians for Human Rights, Susannah Sirkin.

Je voudrais tout d'abord réitérer l'appel de l'Afrique du Sud à la cessation de toutes les hostilités en Syrie, à l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide humanitaire dans tout le pays et à l'assistance à tous ceux qui en ont besoin, où qu'ils se trouvent.

Le conflit prolongé a eu des effets durables dans toute la Syrie et laissé des séquelles permanentes au sein du peuple syrien. Les enfants nés au cours de la dernière décennie n'ont pas connu la paix. Ils n'ont connu que la guerre et ont vu la dévastation autour d'eux.

Comme il ressort du dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/576), la situation humanitaire en Syrie reste catastrophique, les femmes et les enfants subissant de plein fouet les conséquences du conflit et les conditions humanitaires continuant de se détériorer. L'Afrique du Sud est profondément préoccupée par le fait que le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans toute la Syrie a atteint 9,3 millions au cours des six derniers mois, le nombre le plus élevé jamais enregistré en Syrie.

Nous appelons toutes les parties à accorder la priorité à l'humanité et à rechercher un règlement pacifique du conflit. Un règlement pacifique exige une cessation des hostilités et la reconnaissance de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Étant donné que seuls la négociation et le dialogue permettront de régler la situation en Syrie, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties à tout mettre en œuvre pour appliquer intégralement la résolution 2254 (2015) afin d'éviter de nouveaux déplacements et de nouvelles pertes de vies innocentes.

La propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) reste une menace en Syrie, avec une augmentation notable des cas positifs au cours du dernier mois et la possibilité d'une nouvelle hausse dans les mois à venir. Nous apprécions et saluons les efforts déployés par l'ONU et ses organismes, ainsi les mesures prises par le Gouvernement syrien et les autorités locales pour endiguer la propagation du virus.

La préparation et la planification de la réponse sont des composantes essentielles de toute intervention humanitaire. Cela est d'autant plus critique dans une situation dans laquelle le système de santé est fragile et un grand nombre de personnes vivent dans des espaces surpeuplés, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents, qui sont particulièrement vulnérables face à la COVID-19. La situation est exacerbée par le manque d'infrastructures d'eau et d'assainissement adéquates, ainsi que par la pénurie de personnel de santé qualifié, d'équipements et de fournitures médicales.

À cet égard, les sanctions unilatérales imposées à la Syrie n'ont fait qu'aggraver plus encore la situation économique et humanitaire du pays. Les conséquences du conflit sont exacerbées par ces mesures, qui ont conduit à une nouvelle détérioration de l'économie, plombant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des Syriens ordinaires dans tout le pays. L'effet recherché de ces sanctions, qui n'est

certainement pas de régler le conflit, doit être remis en question. Les mesures adoptées par la communauté internationale et les différents États Membres doivent avoir pour but de sauver des vies et d'améliorer la situation humanitaire, et non pas de créer de nouvelles difficultés.

L'Afrique du Sud relève que le cessez-le-feu du 5 mars est respecté dans le nord-ouest de la Syrie. Toutefois, nous restons préoccupés par l'augmentation des violences sporadiques entre les groupes armés et au sein même de ces groupes, et par ce qui semble être une utilisation aveugle des armes entre divers groupes armés non étatiques, avec pour résultat des morts et des blessés parmi les civils.

Des rapports indiquent que des groupes armés semblent avoir mis à profit l'attention accordée à la pandémie de COVID-19 pour intensifier leurs attaques dans plusieurs régions. Nous ne devons pas laisser les groupes armés profiter du fait que l'attention de la communauté internationale est axée sur la lutte contre la propagation de la COVID-19 pour multiplier les attaques.

Nous sommes également préoccupés par les informations indiquant que de vastes étendues de terres agricoles ont été incendiées, ce qui aggrave encore la situation en matière de sécurité alimentaire.

L'Afrique du Sud s'inquiète également vivement de constater que les parties continuent de maintenir en détention de nombreuses personnes, notamment des femmes et des enfants, dans les zones sous leur contrôle. Il est inacceptable que des personnes soient détenues sans motif apparent. À cet égard, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties au conflit à se conformer à leur obligation de respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire concernant les personnes privées de liberté. Nous leur demandons à nouveau de libérer les civils emprisonnés, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les groupes vulnérables, ce qui, en ces temps de COVID-19, inclut les malades et les personnes souffrant de pathologies.

En outre, l'Afrique du Sud tient à réaffirmer que toutes les mesures de lutte contre le terrorisme doivent être conformes aux obligations découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Pour terminer, le Secrétaire général indique clairement dans son rapport que

« [p]our apporter une aide humanitaire, l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires humanitaires doivent bénéficier d'un accès rapide, sûr, durable et sans entrave aux personnes qui sont dans le besoin dans toute la République arabe syrienne. » (S/2020/576, *par. 28*).

L'Afrique du Sud soutient pleinement l'appel du Secrétaire général et continuera de plaider pour la fourniture d'une aide humanitaire à tous les Syriens dans le besoin, par tous les moyens et modalités disponibles et directs, y compris les livraisons à travers les frontières et les lignes de front. Nous félicitons l'ONU, l'Organisation mondiale de la Santé et les autres organisations d'aide qui travaillent avec le Gouvernement syrien d'avoir amélioré l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front, mais nous rappelons dans le même temps que, dans son rapport, le Secrétaire général souligne que cette assistance à travers les lignes de front doit s'accompagner d'une aide à grande échelle à travers la frontière.

Annexe XIII

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et la représentante de la société civile, M^{me} Susannah Sirkin .

Je souhaite également la bienvenue à nos collègues, les Représentants permanents de la Syrie et de la Turquie.

Voilà de longues années que les Syriens sont victimes du conflit et des difficultés économiques. La menace de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) risque d'aggraver encore leur situation. Parallèlement, la Syrie est au bord de la désagrégation territoriale et de l'effondrement économique, comme les tendances actuelles le suggèrent, ce qui pourrait avoir de lourdes conséquences pour la stabilité de la région. La souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie sont cruciales, et le Conseil de sécurité a la responsabilité majeure de les préserver.

Nous pensons qu'il n'y a pas d'autre solution viable que la recherche d'un règlement conforme à la résolution 2254 (2015), afin de mettre un terme aux souffrances de la population et de rétablir la pleine souveraineté de l'État syrien sur l'ensemble de son territoire. Tant qu'une solution politique n'est pas trouvée, l'acheminement d'une aide humanitaire obéissant aux principes en la matière doit continuer à être intensifié dans toute la Syrie afin de répondre aux besoins croissants et de faire face aux risques et aux vulnérabilités exacerbés par la COVID-19.

Au moment où le Conseil se prépare à renouveler le mécanisme transfrontalier, il est important que les considérations humanitaires passent avant toutes les autres et que le consensus et l'esprit de compromis soient les maîtres mots. La Tunisie se joindra au consensus sur toute proposition visant à garantir l'acheminement en quantité suffisante d'une aide humanitaire impartiale et dépolitisée aux personnes dans le besoin et à permettre le renouvellement du mandat des opérations transfrontières.

Il ne devrait pas y avoir deux poids deux mesures en matière d'accès humanitaire en Syrie. Ce qu'il faut en revanche, c'est un ensemble de modalités alliant assistance transfrontières et acheminement à travers les lignes de front, aucune de ces modalités ne suffisant à elle seule ou n'excluant l'autre. Nous soulignons qu'il importe que cette double approche soit progressive et calibrée de manière à respecter et, en fin de compte, à préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et à répondre aux besoins du peuple syrien.

Dans le nord-ouest de la Syrie, nous accueillons avec satisfaction les progrès dont le Secrétaire général adjoint Lowcock a fait état plus tôt ce matin en ce qui concerne la planification opérationnelle de la mission à travers les lignes de front à Edleb, conformément à la recommandation du Secrétaire général d'utiliser diverses modalités d'accès pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous exprimons également notre soutien au renouvellement du mandat des deux opérations transfrontières dans le nord-ouest pour une durée de 12 mois.

Dans le nord-est, la Tunisie estime qu'il est nécessaire de trouver des solutions hybrides, créatives et consensuelles qui permettent l'acheminement complet, durable et sans entrave de l'aide humanitaire, y compris l'aide médicale.

L'ONU a également besoin d'un accès durable et sans entrave dans le sud-est de la Syrie afin d'empêcher une nouvelle détérioration des conditions humanitaires des personnes se trouvant encore à Roukban. Toutes les parties doivent coopérer ensemble à cette fin.

La guerre a provoqué le déplacement de millions de Syriens, qui ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Elle a également dévasté les infrastructures médicales et l'économie syriennes.

Tout en saluant le rôle de premier plan joué par l'ONU pour coordonner l'aide humanitaire et contribuer à atténuer la crise humanitaire épouvantable en Syrie, nous réaffirmons la nécessité d'accélérer le travail sur le volet politique afin de parvenir à une solution qui mette un terme pacifique à la crise en Syrie.

Dans l'intervalle, nous estimons qu'il est essentiel que la reconstruction des hôpitaux détruits ou endommagés, qui sont au cœur de la réponse humanitaire, y compris la réponse à la COVID-19, ainsi que des écoles, soit rendue possible pour des raisons purement humanitaires.

Seul le consensus permettra de sauver des vies.

Annexe XIV

Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie moi aussi M^{me} Susannah Sirkin d'avoir mis le Conseil de sécurité face à ses obligations – et notamment ses obligations morales. Je remercie également Mark Lowcock pour son exposé d'aujourd'hui. J'ai entendu l'urgence dans sa voix. Il sait que c'est maintenant qu'il faut agir et que l'heure est grave, et je le remercie donc d'être de nouveau parmi nous aujourd'hui, même si, sur le plan émotionnel, il s'agit pour lui de vraies montagnes russes. Je peux lui donner notre parole que, comme l'a dit le Président du Conseil, nous avons promis de faire mieux la prochaine fois, et nous le ferons.

Dans seulement 11 jours, le mandat du mécanisme d'aide humanitaire transfrontières mis en place par le Conseil pour sauver des vies arrivera à expiration. Onze jours. Je ne saurais trop insister sur l'importance de la décision du Conseil pour des millions de personnes dans toute la Syrie. Et la décision que doit prendre le Conseil est simple. Ferons-nous ce qu'il faut pour sauver des vies ou laisserons-nous des gens mourir ?

Pour les États-Unis, la réponse est claire ; et elle devrait l'être pour chacun des membres du Conseil. Nous devons autoriser l'ONU à continuer d'utiliser les postes frontières de Bab el-Haoua et de Bab el-Salam durant 12 mois de plus, renouveler le mandat de la résolution 2504 (2020) pour 12 mois supplémentaires et rouvrir temporairement le point de passage de Yaaroubiyé dans le nord-est afin d'empêcher la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Notre position est fondée sur l'impératif humanitaire fondamental et sur la décence humaine la plus élémentaire. Elle est fondée sur notre obligation de nourrir les affamés, de prendre soin des malades, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin et pour répondre à leurs besoins fondamentaux. C'est une responsabilité qui incombe à chacun d'entre nous tandis que nous envisageons de renouveler la résolution 2504 (2020). Nous – et c'est bien de nous, de chacun d'entre nous, que je veux parler – devons faire le bon choix. Nous devons agir pour sauver des vies parce qu'Assad, son régime et ses alliés sont incapables d'assumer leurs responsabilités fondamentales alors qu'ils livrent la guerre au peuple syrien. Depuis près d'une décennie, ils se servent de l'aide humanitaire comme d'une arme dans cette guerre.

À l'heure où nous parlons, les méprisables tactiques du régime, consistant à affamer et assiéger, entravent lourdement les efforts des Nations Unies pour acheminer l'aide par-delà les lignes de front jusqu'au nord-est de la Syrie, jusqu'à Roukban ou jusqu'à Rif-Damas. Ces communautés dépendent de l'aide franchissant les lignes de front une fois approuvée par Damas, mais elles ne la reçoivent que lorsqu'il est politiquement opportun que Damas accorde les approbations nécessaires. C'est ce qui explique que seule une poignée de convois d'aide de ce type soient parvenus jusqu'au nord-est de la Syrie depuis janvier, et que les résidents du camp de déplacés de Roukban aient dû, pendant des mois, se passer de la nourriture et autres fournitures envoyées par les Nations Unies pour répondre à des besoins fondamentaux.

Sachant que le régime d'Assad ne laissera pas l'ONU remplacer l'acheminement transfrontière des médicaments et des fournitures médicales par un franchissement des lignes de front, le point de passage de Yaaroubiyé reste l'option la plus viable et la plus efficace pour permettre aux Nations Unies de livrer ces fournitures et services nécessaires. Je le répète, ces fournitures et services nécessaires sont fondamentaux – ils répondent à des besoins fondamentaux. La fermeture du point

de passage compromet la réponse des Nations Unies et celle de tous les acteurs qui dépendent des fournitures importées par l'ONU. En outre, ce point de passage est essentiel pour assurer un appui adéquat aux personnes et communautés qui se remettent du fléau de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans l'est de la Syrie et pour contribuer à prévenir une résurgence de l'EIIL en Iraq ou en Syrie.

Il ne faut pas confondre les livraisons et approbations ponctuelles de Damas et une avancée réelle vers l'amélioration et la pérennisation de l'accès humanitaire. L'ONU continue de nous informer que les livraisons nécessitant le franchissement des lignes de front ne suffisent pas et que de profonds écarts subsistent entre ce dont des millions de Syriens ont besoin et ce que Damas approuve. Nous devons faire confiance à l'évaluation de l'ONU et nous devons agir en conséquence.

Voilà pourquoi les États-Unis se battent pour appliquer la recommandation du Secrétaire général visant à répondre aux besoins dans le nord-est de la Syrie grâce à une aide acheminée par-delà les frontières et les lignes de front. Rétablir l'accès transfrontière par le point de passage de Yaaroubiyé est indispensable tandis que nous œuvrons tous avec l'ONU pour rendre l'acheminement par-delà les lignes de front plus régulier et plus impartial, et non plus tributaire des caprices du régime meurtrier de Damas.

Nous sommes troublés d'apprendre que la Russie a mis fin à son accord de déconfliction avec l'ONU, mettant par là-même en danger la vie de millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie et entravant encore davantage l'acheminement de l'aide des Nations Unies dans la région. La décision de la Russie est absolument inacceptable et vise à dresser de nouveaux obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire, mettant ainsi gravement en péril la sûreté et la sécurité des personnels humanitaires sur le terrain. Nous sommes choqués que la Russie prenne une mesure aussi dangereuse.

Je vais aborder de front les accusations selon lesquelles les sanctions imposées par les États-Unis en vertu de la loi César compromettent l'accès humanitaire en Syrie. Suggérer que nos sanctions empêchent l'aide humanitaire d'atteindre la Syrie relève de la propagande destinée à détourner l'attention des horreurs perpétrées par le régime d'Assad, et de sa gestion économique irresponsable. La loi César et les sanctions contre la Syrie ne visent pas les médicaments ou la nourriture. Elles sont focalisées sur les transactions significatives à l'appui du Gouvernement syrien ou de certaines personnes agissant au nom du régime. Elles visent le régime d'Assad, et non le peuple syrien.

En outre, la loi César prévoit certaines exemptions, notamment une dérogation pour raisons de sécurité nationale et une répondant à des motifs humanitaires de long terme. Le Gouvernement des États-Unis continuera de collaborer étroitement avec les organisations internationales et la communauté humanitaire pour lever les obstacles qui résulteraient de nos sanctions. Nous sommes tout prêts à dialoguer avec nos partenaires pour remédier aux éventuelles difficultés. Premier donateur d'aide humanitaire à la Syrie, les États-Unis ont fourni 10,6 milliards de dollars d'aide humanitaire aux Syriens déplacés et touchés par le conflit, à l'intérieur comme en dehors des zones contrôlées par le régime et dans toute la région. La loi César ne change pas cet état de fait, et nous poursuivrons notre appui par le truchement de nos divers partenaires d'exécution, internationaux et syriens.

Nos intervenants nous l'ont expliqué, il ne faut pas faire de politique politicienne avec la vie du peuple syrien. La Syrie est au bord de la famine. Bien qu'il soit, Dieu merci, encore faible, le nombre de cas de COVID-19 recensés a quintuplé en à peine un mois, et nous savons qu'il n'y a pas assez de kits de dépistage, d'équipements de

protection individuelle et de médicaments pour empêcher la maladie de se propager en Syrie.

Je pose donc la question à tous les membres du Conseil : comment peuvent-ils se pencher sur la situation en Syrie et ne pas plaider pour un renouvellement complet du mécanisme transfrontières pour le nord-ouest et le nord-est de la Syrie ? Et, comme l'a déclaré Susannah, comment peut-on jouer avec la vie et la santé des Syriens ? Cela ne fait tout simplement aucun sens.

Le Conseil a envers le peuple syrien l'obligation morale de veiller à ce qu'il reçoive de l'aide, à ce qu'il survive et à ce que le mécanisme transfrontières remplisse plus que jamais un objectif vital dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

L'Administration Trump se montrera à la hauteur de cette obligation. Il faut que tout le monde se montre à la hauteur. J'exhorte tous les membres du Conseil à se tenir à nos côtés et à ne pas se laisser intimider par l'opposition de la Fédération de Russie, qui agit pour protéger ses intérêts politiques et militaires dans la région.

Au début de mon intervention, j'ai posé une question très simple : ferons-nous ce qu'il faut pour sauver des vies ou laisserons-nous des gens mourir ? J'espère que la réponse à cette question s'impose à tous, parce qu'elle est véritablement aussi simple que cela. Je connais notre position, et j'espère que d'autres me rejoindront.

Pour terminer, je voudrais conclure sur un message adressé directement aux Syriens – notamment à tous ceux que j'ai rencontrés lorsque je me suis rendue au poste frontière de Bab el-Haoua en mars : « L'engagement des États-Unis à vos côtés ne faiblira pas. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous apporter l'aide et l'assistance, les moyens fondamentaux, dont vous avez besoin pour survivre, pour prospérer et pour créer un avenir meilleur pour vous et pour vos familles. Personnellement, je n'aurai de cesse que les besoins de chaque enfant, chaque femme et chaque homme soient satisfaits. Il est temps d'agir. Nous sommes à vos côtés, et nous resterons à vos côtés. »

Annexe XV**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Avant toute chose, je me joins à mes autres collègues pour remercier tout le personnel humanitaire qui est à l'œuvre sur le terrain en Syrie.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et M^{me} Susannah Sirkin de leurs exposés.

Tout d'abord, nous sommes toujours profondément préoccupés par la situation humanitaire générale en Syrie, qui est aggravée par les conséquences actuelles de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et par les difficultés économiques croissantes. Ces éléments supplémentaires compromettent plus encore le bien-être du peuple syrien, ainsi que le système de santé rendu vulnérable en Syrie par près d'une décennie de conflit.

Il reste beaucoup à faire pour maîtriser la gravité de la situation humanitaire actuelle en Syrie. Les récents rapports du Secrétaire général présentent des faits et des statistiques inquiétants, indiquant notamment que plus de 11 millions de personnes ont besoin d'aide ; que 9,3 millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire et à une pénurie grave de produits de base et que les prix des denrées alimentaires ont doublé pour atteindre un niveau record en l'espace d'un an ; et que des millions de personnes déplacées ont un accès limité aux articles essentiels.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'action humanitaire en Syrie, nous saluons les efforts de la communauté internationale visant à fournir une assistance, notamment en matière de préparation et de capacité d'intervention face à la COVID-19.

Il est encourageant de voir que l'accord de cessez-le-feu dans le nord-ouest continue de tenir globalement, ce qui facilite grandement le renforcement des opérations d'assistance. Cependant, l'instabilité et le risque d'escalade persistent, mettant en danger la vie des civils.

Nous prenons note du fait que les fournitures acheminées par voie terrestre par l'Organisation mondiale de la Santé sont parvenues dans la région du nord-est, de même que des fournitures provenant d'autres sources acheminées par voie aérienne. Néanmoins, une grave pénurie de fournitures médicales continue d'être signalée, en particulier compte tenu du fait que l'on a confirmé des cas de COVID-19 dans cette zone.

Dans ce contexte, nous appelons le Gouvernement syrien, auquel il incombe au premier chef de remédier à la situation humanitaire dans le pays, à continuer de renforcer sa coopération avec l'ONU et les autres parties pertinentes afin d'améliorer l'efficacité de l'action humanitaire, en particulier dans le nord-est.

Nous appelons de nouveau la communauté internationale à accroître l'aide humanitaire à la Syrie afin de surmonter ce moment difficile. Il est important que la communauté internationale reste pleinement unie pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

À cet égard, tout en saluant les efforts considérables déployés par les organismes des Nations Unies, les prestataires de services et d'autres parties, nous notons que le rapport du Secrétaire général (S/2020/576) reconnaît également que l'aide est distribuée et mise en œuvre principalement par des acteurs nationaux et que l'accès est ouvert aux organismes des Nations Unies dans un certain nombre de provinces syriennes.

Pour faciliter ces activités importantes, nous réitérons notre appui à l'appel lancé par le Secrétaire général et son envoyé spécial à un cessez-le-feu dans toute la Syrie, et nous exhortons toutes les parties à entendre cet appel et à suspendre toutes les hostilités en cours afin de créer des conditions optimales pour un accès humanitaire durable et sans entrave à diverses régions de la Syrie. Il importe également de veiller à ce que les capacités de la Syrie en matière de lutte contre la COVID-19 ne soient nullement limitées par les sanctions, comme l'a demandé instamment le Secrétaire général.

La condition essentielle à un règlement durable de tous les problèmes humanitaires en Syrie est un règlement politique global du conflit dans ce pays. Nous tenons à souligner l'importance d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens qui soit conforme à la résolution 2254 (2015), conformément aux principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies, notamment le plein respect des principes d'égalité souveraine, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Annexe XVI

Déclaration de M. Bashar Ja'afari, Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et arabe]

Socrate avait raison lorsqu'il a déclaré : « L'humanité n'est pas une religion mais un rang auquel parviennent certaines personnes ». Dans ce contexte, il est certain que les gouvernements de certains pays occidentaux qui tentent de s'ériger en modèles d'humanité et d'éthique n'y sont pas parvenus. Cela a été confirmé une fois de plus par ces mêmes gouvernements lorsqu'ils ont ignoré l'appel lancé par le Secrétaire général le 23 mars à la levée des mesures coercitives unilatérales. Au contraire, ils se sont hâtés d'annoncer la prorogation, voire le durcissement, de ces mesures. Ils n'ont donc pas réussi l'épreuve de la crédibilité ou de l'humanité.

La souffrance causée à 2 milliards de personnes par les mesures coercitives unilatérales n'exige-t-elle pas que l'on organise des séances d'urgence du Conseil pour mettre fin à ce crime contre l'humanité et demander des comptes à celles et ceux qui en sont responsables ? La levée de ces mesures contre 24 millions de Syriens n'appelle-t-elle pas une mobilisation immédiate des prétendus corédacteurs humanitaires au lieu de ce que nous observons aujourd'hui et dans le cadre d'autres réunions du Conseil consacrées à cette question – des efforts fiévreux visant à promouvoir de fausses allégations et accusations, et des tentatives infructueuses d'échapper à leur responsabilité pour le terrorisme économique et le châtement collectif pratiqués contre des millions de civils syriens ?

Comment peut-on s'attendre à ce qu'une personne saine d'esprit croie que l'Allemagne et la Belgique, en tant que corédacteurs humanitaires, et, derrière eux, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France fassent preuve de bonne volonté ou d'une préoccupation à vocation humanitaire à l'égard de la sécurité et du bien-être des Syriens, alors même qu'ils ciblent tous les Syriens en compromettant leurs moyens de subsistance, bloquent l'accès aux médicaments et aux vivres pour les enfants, et menacent la sécurité et les ressources du pays ? En outre, ces pays appuient l'occupation américano-turco-israélienne de certaines parties de mon pays et les crimes commis directement ou indirectement par des milices séparatistes et des organisations terroristes qui agissent pour leur compte. Il est terriblement triste pour les personnes qui sont libres dans ce monde de voir que ces pays s'octroient le rôle de juge, de jury et de bourreau au sein du Conseil.

Les gouvernements de certains membres du Conseil poursuivent avec insistance leurs politiques hostiles à l'encontre de mon pays, au point qu'ils sont totalement incapables de jouer un rôle positif ou constructif en ce qui concerne la situation dans mon pays et dans la région. J'en veux pour preuve le silence et la pression imposés au Conseil de sécurité par ces États Membres, qui tentent de le transformer en une instance de l'OTAN.

Les gouvernements de ces pays semblent se rendre aux caprices et aux ambitions du Gouvernement américain et apprécient les politiques d'occupation, de turquisation et de soutien au terrorisme que pratique le régime d'Erdoğan sur les territoires de mon pays. Ces gouvernements soutiennent également les ambitions expansionnistes d'Erdoğan et ses crimes contre la Syrie, l'Iraq, l'Égypte, la Libye, la Tunisie, l'Arménie, la Grèce et Chypre, ainsi que ses violations des droits de toutes les personnes qui s'opposent à lui au sein du peuple turc ami. Ces violations étaient claires après la tentative présumée de coup d'État. Toutes les personnes présentes sont

pleinement conscientes du fait que la tentative de putsch a été suivie de violations massives des droits de dizaines de milliers de civils et de fonctionnaires turcs.

Je vais le dire clairement : même si certaines personnes rêvent de répéter dans mon pays l'expérience de l'occupation turque de certaines parties de Chypre depuis 1974, nous ne le permettrons pas, même si l'OTAN elle-même soutient Erdoğan.

J'invite mes collègues représentants de l'OTAN au Conseil à répondre à nos questions ouvertement et sans équivoque : appuient-ils le droit international et la Charte des Nations Unies, ou appuient-ils l'occupation américano-turco-israélienne de certaines parties de mon pays ?

Respectent-ils ce qui est affirmé dans les résolutions du Conseil concernant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de mon pays, ou appuient-ils les tentatives d'abandonner ou de diviser et de continuer à déstabiliser les conditions de sécurité et à compromettre la stabilité dans notre région ?

Croient-ils qu'il est possible de combattre le terrorisme et de débarrasser les civils du contrôle des organisations terroristes, ou est-il permissible et souhaitable d'investir dans le terrorisme lorsqu'il sert leurs intérêts ?

Adhèrent-ils aux principes de l'action humanitaire, ou est-il légitime d'assiéger, d'intimider et de combattre les Syriens tant que cela leur permet de servir leurs propres intérêts et de réaliser leurs objectifs ?

Et comment expliquent-ils leur silence concernant le fait qu'Erdoğan empêche les convois humanitaires qui circulent à l'intérieur de la Syrie de pénétrer dans les zones qu'il occupe dans le nord-ouest, comme ce fut le cas du convoi, approuvé par le Gouvernement syrien le 14 avril, qui était censé se rendre dans la région d'Atareb et dans ses environs mais qui n'a pas encore été déployé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ?

S'ils empêchent le Conseil de s'acquitter de sa responsabilité première en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, à quelle autre entité de référence internationale peut-on alors confier la tâche de faire respecter les buts et principes des Nations Unies ?

Une fois de plus, les corédacteurs préparent un projet de résolution visant à étendre les effets de la résolution 2165 (2014), sur les activités transfrontières. Je ne m'étendrai pas sur la position bien connue de mon pays qui rejette ces résolutions, car elles s'écartent complètement des objectifs humanitaires supposés et des dispositions de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Ces résolutions visent à servir les intérêts de gouvernements hostiles et à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne sur la base des allégations politisées et des rapports déformés de l'OCHA. Elles passent sous silence les efforts considérables déployés par les institutions de l'État syrien et ses partenaires dans le domaine humanitaire, en coopération avec les pays alliés et amis.

La résolution 2165 (2014) était une mesure exceptionnelle et temporaire prise par le Conseil de sécurité dans des circonstances spécifiques qui n'existent plus. Sa pérennité ne peut être autorisée, ni être renforcée par l'inclusion de points de passage supplémentaires qui servent les intérêts de l'occupation et menacent l'intégrité et l'unité des territoires syriens. L'OCHA peut opérer depuis l'intérieur de la Syrie et utiliser les points de passage officiels approuvés, notamment les points de passage d'Albou Kamal et de Nassib et les aéroports d'Alep et de Qamichli.

Au lieu de perdre son temps à examiner les rapports trompeurs de l'OCHA et leurs détails dénués de sens, le Conseil doit s'attaquer aux causes profondes de la crise, ce qui permettrait de rétablir la sécurité et la stabilité et d'améliorer la situation

humanitaire. Cela signifie mettre fin à l'occupation américano-turque et à ses crimes, notamment la destruction des infrastructures syriennes, le pillage de diverses ressources et l'incendie des récoltes agricoles. S'attaquer aux causes profondes de la crise implique d'appuyer les efforts de l'État syrien et de ses alliés dans la lutte contre le terrorisme, en plus de la levée immédiate des mesures coercitives unilatérales. Ces mesures ont non seulement une incidence sur les moyens de subsistance de millions de Syriens, elles visent également, entre autres, à diviser mon pays. J'en veux pour preuve la tristement célèbre loi César, qui a exclu le nord-est de la Syrie de ses dispositions afin d'encourager les tendances séparatistes parmi les milices agissant pour le compte de l'occupation et tenter de créer une nouvelle réalité sur le terrain.

Ma délégation en appelle à nouveau aux pays qui se sont engagés à respecter le droit international et sont attachés au maintien de la paix et de la sécurité internationales pour qu'ils mettent fin à la politisation de la question humanitaire dans mon pays et appuient les efforts de l'État syrien dans les domaines humanitaire et du développement. Ces pays doivent également rejeter les conditions et les diktats politiques fixés par certains gouvernements dans le but d'entraver les efforts de reconstruction et de redressement ainsi que le retour des Syriens déplacés.

Mon gouvernement réaffirme sa position concernant les conférences de Bruxelles et souligne qu'elles ne sont rien d'autre qu'un exercice de propagande visant à mettre en œuvre les desseins de certains pays qui organisent ces conférences et y participent, politisant de manière flagrante le travail humanitaire et imposant leurs conditions avec une obstination chevillée au corps. Mon gouvernement réaffirme qu'il ne reconnaît aucune initiative ni réunion qui se tiendrait sur la Syrie sans sa participation et sa pleine coordination. Mon gouvernement réitère également sa demande à l'ONU pour qu'elle ne participe pas à de telles conférences, afin de préserver son impartialité et de garantir le respect des paramètres de l'action humanitaire, en vertu de la résolution 46/182.

Enfin, inviter de faux témoins pour informer le Conseil n'est pas dans l'intérêt de la noble question que le Conseil de sécurité s'est efforcé de traiter dans le cadre de près de 100 séances à ce jour. Ces invitations constituent un abus délibéré des mécanismes du Conseil afin de déformer les faits et d'induire en erreur les représentants des États Membres.

L'invitation à répétition de propagateurs d'informations mensongères aux séances du Conseil, qu'elles portent sur la situation humanitaire ou le dossier politique ou chimique, met en évidence le degré de préjugé que les ennemis de la Syrie au sein du Conseil nourrissent à l'égard de mon pays et trahissent l'ampleur du désespoir qu'ils ressentent à avoir perdu le pari du terrorisme et des sanctions pendant les années de la crise.

Le rôle des personnes invitées par la présidence du Conseil pour l'informer sur une situation humanitaire doit être un rôle responsable et humanitaire, et non un rôle critique, partial et incitatif à l'encontre du Gouvernement et du peuple de mon pays.

Quiconque parle d'une situation humanitaire, où qu'elle se trouve, doit être digne de confiance et bien connaître les dispositions de la Charte et la discipline de la communication.

Annexe XVII

Déclaration de M. Feridun Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock et M^{me} Susannah Sirkin de leurs exposés. Je tiens également à saluer le travail courageux et dévoué du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de toutes les organisations humanitaires qui acheminent de l'aide aux millions de Syriens dans le besoin.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la crise économique ont encore aggravé la catastrophe humanitaire en Syrie. Des millions de Syriens dépendent de la poursuite des opérations transfrontières pour leur survie.

Sur les 4 millions de Syriens vivant dans le nord-ouest, 3 millions sont déplacés. Près de 1 000 camps de toile accueillent plus de 1,4 million de personnes déplacées ; 80 % d'entre eux sont des femmes et des enfants.

Dans le souci d'améliorer les conditions des personnes déplacées vivant sous des tentes dans la zone frontalière, nous avons construit à ce jour 11 000 maisons en briques. Ce programme est financé par nos propres ressources, mais il est évident qu'il ne suffit pas pour répondre aux besoins actuels. Nous comptons sur les donateurs pour qu'ils appuient cet effort.

Depuis la création du Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne, en 2014, 88 % des opérations ont été menées à travers les postes frontières de Bab el-Haoua et Bab el-Salam. Depuis le 10 janvier, ces deux postes frontières sont les seules voies d'acheminement de l'aide, utilisées par plus de 7 000 camions de l'ONU.

À ce jour, les opérations transfrontières se poursuivent à un niveau record pour répondre aux besoins humanitaires urgents. Dans le cadre des efforts de prévention et de préparation à la COVID-19, environ 11 000 kits de test et des milliers d'autres articles liés à la pandémie sont en train d'être livrés à Edleb par le biais du Mécanisme. Toutefois, cela correspond à moins de 1 % des besoins réels.

Soyons clairs : il n'y a pas d'accès à travers les lignes de front depuis les zones tenues par le régime au nord-ouest, et les opérations à travers les lignes de front ne peuvent se substituer à l'acheminement de l'aide à travers les frontières.

Le Conseil ne le sait que trop bien, le régime considère que les aspirations légitimes du peuple syrien sont constitutives de terrorisme, qualifie de terroristes ses propres citoyens qui cherchent un avenir meilleur et accuse ceux qui sont aux côtés du peuple syrien d'appuyer le terrorisme. Les allégations éhontées de détournement de l'aide sont le produit de cet esprit malade.

Qu'il me soit permis d'apporter quelques éclaircissements sur les activités du Mécanisme de surveillance qui sont réalisées exclusivement par l'ONU en lien avec l'aide humanitaire transfrontière. Comme l'ont souligné le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint Lowcock, les opérations transfrontières sont l'un des systèmes d'acheminement de l'aide les plus surveillés au monde. Du début à la fin, les convois et leur cargaison sont contrôlés à différents stades et avec les technologies les plus pointues.

En Turquie, les camions, une fois chargés et le caractère humanitaire de leur cargaison confirmé par le Mécanisme de surveillance des Nations Unies, sont escortés depuis la zone de transbordement au point de passage de la frontière par des responsables turcs et onusiens. Chaque camion est passé au scanner pour avoir une vue détaillée de son contenu. Le système en place garantit un fonctionnement hautement responsable, efficace

et transparent. S'il est mis fin au mécanisme transfrontières, nous perdrons les moyens existants de notification, de transparence, de suivi et de contrôle.

Qu'il me soit donc permis de poser une simple question au Conseil : préférerait-il que l'acheminement de l'aide humanitaire soit privé des avantages de ce système robuste ?

Alors que nous avons la responsabilité collective d'assurer la survie de ces personnes vulnérables, allons-nous mettre de côté nos promesses et laisser les Syriens à la merci du régime meurtrier qui n'a apporté que toujours plus de souffrance à son peuple ? Est-ce là l'avenir que nous envisageons pour eux ?

L'état des négociations en cours sur le renouvellement du mécanisme transfrontalier nous préoccupe. Il n'y a pas de solution de remplacement à ce mécanisme, qui doit être maintenu sans interruption. Nous devons faire tout notre possible pour atteindre chaque Syrien dans le besoin. Faire obstruction à cet objectif est injustifiable.

Je voudrais également évoquer l'appel légitime lancé par 18 organisations non gouvernementales syriennes qui demandent que le point de passage frontalier de Tell Abiad soit inclus dans le mécanisme. Comme on le sait, nous avons proposé cette option au Conseil afin de répondre aux besoins humanitaires dans le nord-est, et elle est toujours sur la table. Comme je l'ai déjà dit, ce point de passage est déjà utilisé. Depuis novembre 2019, les autorités de notre pays s'en sont servies pour acheminer 412 convois d'aide humanitaire.

En quatre ans, on a recensé près de 500 attaques contre des établissements de santé, attaques qui ont fait des centaines de morts parmi les civils et le personnel de santé en Syrie, principalement dans le nord-ouest. Le respect du droit international humanitaire implique de protéger les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles. Le mécanisme de déconfliction de l'ONU est un instrument indispensable à cette fin.

La Turquie continuera de coopérer avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour le bon fonctionnement du mécanisme de déconfliction de l'ONU, et nous appelons chacun à faire de même.

Étant donné que la campagne militaire massive du régime contre son propre peuple a forcé 13 millions de Syriens à fuir leurs foyers et a détruit d'innombrables vies, nous avons besoin que l'ONU s'implique davantage dans le pays, et non moins.

Sans le mécanisme transfrontalier de l'ONU, la population syrienne assiégée sera encore plus affamée et bombardée, jusqu'à ce qu'elle se rende. Détourner les questions humanitaires pour mener des négociations mesquines ne peut être toléré.

Nous ne devons pas oublier qu'une solution politique durable ne sera possible que si une aide humanitaire élémentaire continue de parvenir aux personnes dans le besoin partout dans le pays. L'arrêt du mécanisme aurait également des conséquences négatives sur le processus politique.

Le Conseil de sécurité doit donc respecter son obligation de protéger les civils en Syrie et renouveler le mécanisme transfrontalier pour au moins 12 mois.

Enfin, je constate qu'une fois de plus aujourd'hui, le soi-disant représentant du régime criminel d'Al-Assad s'est servi de cette instance pour proférer de fausses déclarations, des mensonges et des accusations délirantes. Il ne représente pas le peuple syrien, et je ne lui ferai pas l'honneur de lui répondre.

La Turquie continuera à se faire la voix des revendications du peuple syrien jusqu'à ce que ses aspirations légitimes soient satisfaites.